



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dyslexie et dysphasie

Question écrite n° 69145

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre délégué à la santé de lui préciser les perspectives et les échéances de son action ministérielle tendant à « intensifier la formation continue des professionnels de santé en accord avec la commission nationale d'agrément des formations (pour les médecins) et la fédération nationale des orthophonistes (plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage) » (21 mars 2001).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69145

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6587